



Avis de la réunion du conseil de Gestion pédagogique du vendredi 16 septembre 2014

Présents

Laurent Gross, Président du Conseil de gestion pédagogique

Membres représentants des professeurs

Dominique Grosjean, Philippe Debruxelles

Membre représentant le personnel autre que les professeurs

Serge Gabet

Membre représentant des organisations syndicales

Michel Boermans (C.G.S.P.)

Membre représentant les assistants

--

Membres représentants des étudiants

Jeanne Cousseau, Laurianne Couturier, Siham Hinawi, Lisa Sallusto, Bertrand Conard

Ordre du jour :

- ⤴ Approbation du PV du 05/09/2014
- ⤴ Désignations
- ⤴ Règlement particulier des études
- ⤴ Attributions
- ⤴ Admissions particulières

Approbation du PV du 5/09/2014 :

Le projet de PV est approuvé par **7 voix pour, 0 voix contre et 4 abstentions**

Désignations :

Kamal Dehaene, professeur de l'option RCRTV en charge, entre autres, de la supervision de 2 groupes l'exercice PVD de première année tronc commun audiovisuel est sous certificat médical.

Cet exercice étant réparti en 3 groupes, il est proposé de confier le deuxième groupe à Sophie Bruneau (qui encadre déjà le groupe 1) et le troisième à Jorge Léon.

Plus précisément :

Sophie Bruneau: 4 H/s TDD Art. 105 au type long en Réalisation et production de la radio/télévision (Réalisation).

Jorge Leon: 4 H/s TDD Art. 105 au type long en Réalisation et production du cinéma (Réalisation).

Ces attributions prendront fin lors du retour de congé maladie de Kamal Dehane.

Alain Sironval ne peut assurer son exercice en BA3 Son, il est proposé un remplacement d'urgence par Madame Karine Zimmerlin, ancienne étudiante de la section son dont le CV

nous est communiqué.

Carine Zimmerlin: 30 heures conférencières au type court en Prise et traitement du son (Prise de son).

Il est décidé à l'unanimité de voter les approbations en bloc et à main levée.

Les propositions de remplacement sont approuvées **à l'unanimité moins 1 abstention.**

Règlement particulier des études (RPE):

Depuis cette rentrée nous sommes d'une certaine manière coupés en deux : les étudiants de BA1 sont soumis au nouveau décret « paysage », les autres continuant à fonctionner selon l'ancien régime.

Le nouveau décret entrera donc en application pour les classes supérieures progressivement, suivant le parcours des étudiants actuellement en BA1.

Il y aura donc deux règlements des études. Le directeur nous communique une proposition de RPE « ancien régime » mise à jour. Il attire notre attention en particulier sur la nouvelle spécialité « réalisation Radio/Télévision » en master RTM, la spécialité « gestion de la production » en master Cinéma et sur l'article consacré au droit à l'image.

La proposition de RPE règlement est **approuvée à l'unanimité.**

Le règlement des études (RDE) dit « paysage » est en cours d'élaboration et sera soumis au prochain CGP.

Admissions en BA3, BA3 et Masters :

Les candidats extérieurs admis sont les suivants :

- Hamsa AFITI – BA3 image
- Bastien Deleixhe - M1 120 crédits écriture théâtre (élève libre)
- Claudia Bruno - M1 120 crédits écriture théâtre
- Delphine Peraya - M1 120 crédits écriture théâtre
- Elvire Munoz - M1 120 crédits écriture cinéma (élève libre)
- Marie Collet - M1 120 crédits écriture cinéma (élève libre)
- Lucie Petrement M1 120 crédits écriture cinéma (élève libre)

Changements d'option dans l'école : le jury de professeurs image a accepté la demande de changement d'option de :

- Arnaud Alberola de BA2 SON vers BA2 image
- Octave Paute de MA3 RCR/TV vers BA2 image

Les admissions particulières sont **approuvées à l'unanimité.**

Laurent Gross

Directeur